

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance spéciale tenue ce **vingt-sixième jour de septembre 2005 à 20h10**, au lieu ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Serge Bizier
Monsieur Claude Ménard
Monsieur André Bergeron
Madame Monique Carré
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Jan Heeremans

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Cette séance spéciale est tenue conformément à l'article 325 de la Loi sur les cités et villes, tous les membres du conseil municipal étant présents et tous ayant renoncé par écrit à l'avis de convocation.

05-09-283

Règlement 2005-102 décrétant des travaux d'infrastructures sur le prolongement de la rue Fréchette ainsi qu'un emprunt n'excédant pas 313 700 \$

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement 2005-102 décrétant des travaux d'infrastructures sur prolongement de la rue Fréchette ainsi qu'un emprunt n'excédant pas 313 700 \$.

Levée de la séance

Tous les sujets étant épuisés la séance spéciale est unanimement levée.

Mario Juare, greffier

Gilles Fortier, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Louise Bergeron, trésorière